



3500 m³ d'eaux de pluie pourront être stockés en cas d'orage.

À GEISPOLLSHEIM, UN BASSIN CONTRE LES INTEMPÉRIES

Avec ses 45 mètres de long, 25 de large et ses cinq mètres de profondeur, le bassin creusé à côté du centre sportif de Geispolsheim pourrait quasiment prétendre au statut olympique. À ceci près que, bétonné et enterré, l'ouvrage, achevé en novembre, n'accueillera d'autres compétitions que celles qui se jouent entre les services de l'assainissement et les intempéries. Ses 3500 m³ se rempliront par temps de pluie et stockeront provisoirement les effluents pour éviter que les réseaux saturés provoquent une pollution de l'Ehn, via les déversoirs d'orage. Voir des inondations, qui se reproduisent à peu près tous les trois ans dans la commune.

« L'objectif est de stocker la première pluie, la plus polluée. Même si ça déborde au final, c'est déjà dilué et l'eau a eu le temps de décanter », explique Marianne Jacq, responsable de la mission Schéma directeur de l'assainissement (SDA) à l'Eurométropole. Passé l'épisode pluvieux, le bassin est vidangé et nettoyé automatiquement par un système d'augets et de pompage qui entraîne les eaux vers la station d'épuration de La Wantzenau.

Le bassin de rétention de la rue de la Porte basse a coûté 3,5 millions d'euros TTC. Il

est le troisième, après ceux de Blaesheim et d'Eckwersheim, réalisé par l'Eurométropole dans le cadre du schéma directeur de l'assainissement de 2012. Une vingtaine sont prévus par ce plan de cent millions d'euros, subventionné à hauteur de 30 à 40% par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, ainsi que la rénovation et le recalibrage de 100 kilomètres de canalisations, sur les 1668 du réseau.

Éviter de polluer les cours d'eau

Objectif : répondre aux défis du changement climatique et éviter les déversements d'eaux usées dans l'environnement d'ici 2027. C'est la date fixée par la directive cadre sur l'eau de l'Union européenne pour un retour à un bon état écologique des cours d'eau.

À Geispolsheim, les travaux se poursuivront jusqu'en 2022 avec le renforcement des réseaux et la réalisation de deux autres bassins plus modestes, dont l'un à Geispolsheim gare. Un chantier qui « apporte une sacrée plus-value aux habitants » mais qui « impacte douloureusement les commerçants », souligne le maire, Jean-Michel Schaeffer. ●

Gilbert Reilhac

DÉCLICS « POUR L'AVENIR DES ENFANTS »

Catherine, Thomas et leur deux filles, Jeanne, 10 ans, et Marthe 8 ans, se sont impliqués pour la deuxième année consécutive dans le défi Déclics des foyers à énergie positive et zéro déchet, organisé par Alter Alsace énergies, la Chambre de consommation d'Alsace et du Grand Est et l'association Zéro déchet Strasbourg. L'objectif : réduire leur consommation d'énergie et leurs déchets. L'an dernier, 270 familles de l'Eurométropole ont participé au défi. L'équipe d'Illkirch, la plus grande de France, regroupe 70 familles divisées en plusieurs équipes. Thomas est capitaine de l'une d'entre elles. Le partage et les échanges d'astuces entre les différents foyers permettent à chaque famille de réduire davantage son impact sur l'environnement : « Tôt ou tard, on y sera contraint. Autant le faire le plus vite possible dans la meilleure ambiance possible, tant qu'on a le choix », estime Thomas, qui s'est d'ailleurs reconverti professionnellement dans l'éco-conseil.

11 000 litres d'eau économisés

Compost, produits ménagers faits maison... Pour Jeanne et Marthe, certains gestes sont déjà une habitude : « On met ce qui est biodégradable dans le compost et ensuite papa les mettra dans le jardin », explique ainsi Jeanne. L'an dernier, en six mois la famille a diminué de 180 m³ sa consommation en gaz (soit 120 euros) et de mai 2018 à mai 2019, elle a consommé 11 000 litres d'eau en moins. Pour Catherine, l'objectif est « de mieux vivre et de faire le moins de mal possible à la planète ». « Et d'œuvrer pour l'avenir des enfants », conclut Thomas. ● Sa. S.

Plus d'infos

Le volet « déchets » du défi se déroule du 1^{er} mars au 30 juin. Inscriptions sur defis-declics.org/fr/mes-defis/ZDEMS/

